

BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret, 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 Site internet : http://www.irceline.be	VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ 
	
	

Bulletin du jeudi 25 juillet à 10h00

Ozone: bulletin d'information :

- *Hier mercredi 24 juillet : concentrations d'ozone élevées, dépassement du seuil d'information européen en 24 (sur 41) points de mesure.*
- *Aujourd'hui jeudi 25 juillet : Les concentrations d'ozone continueront à augmenter. Le risque de dépassement du seuil européen d'information se généralise à tout le pays. **Risque de dépassement local du seuil européen d'alerte.***
- *Demain vendredi 26 juillet : risque de dépassement du seuil européen d'information dans les régions où l'ensoleillement demeurera important dans l'après-midi.*
- *A partir du samedi 27 juillet : Diminution des concentrations d'ozone, amélioration de la qualité de l'air.*

OBSERVATIONS

Hier mercredi 24 juillet

Hier mercredi 24 juillet, des concentrations d'ozone élevées ont été mesurées dans les réseaux de mesure des trois régions. Le seuil européen d'information de 180 µg/m³ a été dépassé dans 24 points de mesure sur l'ensemble du pays. 180 µg/m³ est, en Europe, la concentration d'ozone à partir de laquelle la population doit être informée.

Les dépassements du seuil d'information européen ont été mesurés dans les stations suivantes :

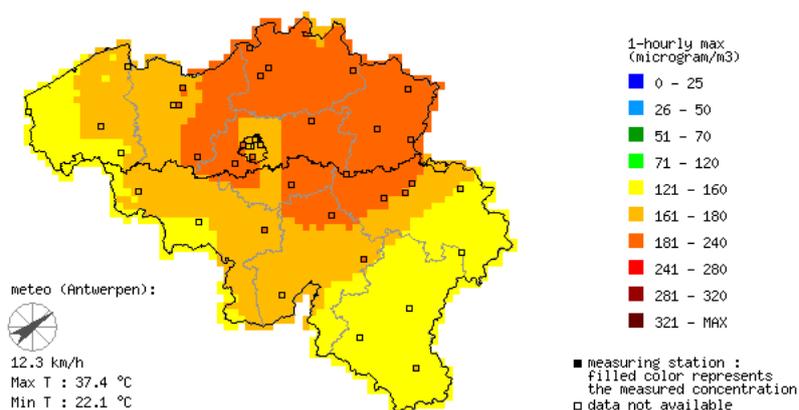
Code	Localité	Durée du dépassement	Concentration maximale horaire (microgrammes (µg)/m ³)	Concentration maximale sur 8 heures (microgrammes (µg)/m ³)
41B011	Berchem-Sainte-Agathe	15h00 - 20h00	195 µg/m ³ à 18h00	182 µg/m ³ à 20h00
41MEU1	Neder-Over-Heembeek	16h00 - 20h00	219 µg/m ³ à 18h00	194 µg/m ³ à 22h00
41R012	Uccle	16h00 - 18h00	190 µg/m ³ à 18h00	173 µg/m ³ à 21h00
42N016	Dessel	17h00 - 20h00	222 µg/m ³ à 19h00	170 µg/m ³ à 20h00
42N027	Bree	19h00 - 21h00	226 µg/m ³ à 20h00	175 µg/m ³ à 21h00
42N035	Aarschot	16h00 - 21h00	232 µg/m ³ à 20h00	190 µg/m ³ à 21h00
42N040	Sint-Pieters-Leeuw	16h00 - 19h00	196 µg/m ³ à 18h00	176 µg/m ³ à 21h00
42N046	Gellik	19h00 - 22h00	221 µg/m ³ à 21h00	174 µg/m ³ à 23h00
42N047	Hasselt	18h00 - 21h00	218 µg/m ³ à 21h00	177 µg/m ³ à 22h00
42N054	Walshoutem	19h00 - 22h00	201 µg/m ³ à 21h00	176 µg/m ³ à 23h00
42R801	Borgerhout	16h00 - 17h00	188 µg/m ³ à 17h00	147 µg/m ³ à 19h00

42R811	Schoten	13h00 - 18h00	221 µg/m ³ à 17h00	185 µg/m ³ à 19h00
42R831	Berendrecht	15h00 - 17h00	208 µg/m ³ à 16h00	177 µg/m ³ à 20h00
43N063	Corroy-Le-Grand	17h00 - 20h00	190 µg/m ³ à 19h00	177 µg/m ³ à 22h00
43N073	Vezin	19h00 - 21h00	188 µg/m ³ à 20h00	167 µg/m ³ à 24h00
43N093	Sinsin	20h00 - 21h00	187 µg/m ³ à 21h00	158 µg/m ³ à 23h00
43R221	Herstal	20h00 - 21h00	187 µg/m ³ à 21h00	167 µg/m ³ à 24h00
43R222	Liège (ISSeP)	20h00 - 21h00	183 µg/m ³ à 21h00	161 µg/m ³ à 24h00
43R240	Engis	20h00 - 21h00	181 µg/m ³ à 21h00	146 µg/m ³ à 24h00
43R401	Namur	18h00 - 20h00	190 µg/m ³ à 20h00	157 µg/m ³ à 22h00
44N051	Idegem	16h00 - 18h00	204 µg/m ³ à 17h00	182 µg/m ³ à 23h00
44R710	Destelbergen	13h00 - 16h00	187 µg/m ³ à 15h00	175 µg/m ³ à 20h00
44R740	Sint-Kruiswinkel	14h00 - 15h00	181 µg/m ³ à 15h00	168 µg/m ³ à 20h00
45R502	Lodelinsart	19h00 - 20h00	182 µg/m ³ à 20h00	155 µg/m ³ à 24h00

Les concentrations horaires maximales pour la journée d'hier ont atteint en Flandre 232 µg/m³ (Aarschot), en Wallonie 190 µg/m³ (Corroy-Le-Grand) et à Bruxelles 219 µg/m³ (Neder-Over-Heembeek).

Environ 49% de la population belge a été potentiellement exposée à des concentrations d'ozone supérieures au seuil d'information européen.

Daily highest 1-hourly Ozone concentrations on: Wednesday 24/07/2019



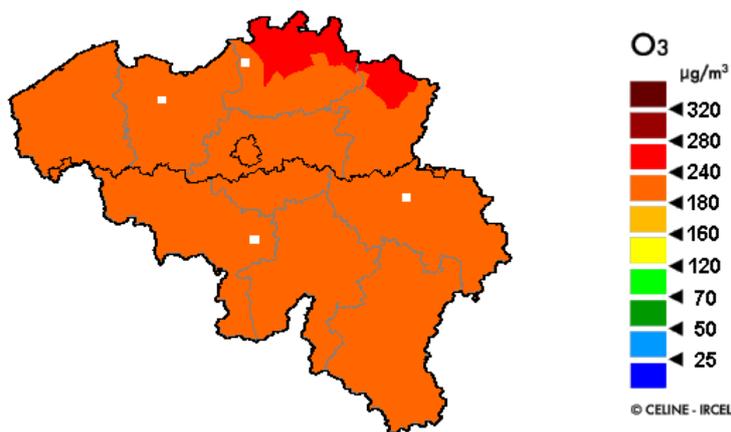
Concentration horaires maximales pour le mercredi 24 juillet 2019

PRÉVISIONS DES CONCENTRATIONS D'OZONE

Aujourd'hui, jeudi 25 juillet

Aujourd'hui, les températures atteindront des extrêmes de 39°C et possiblement plus en Campine. Les concentrations d'ozone augmenteront encore. Dans le courant de la journée, quelques nuages apparaîtront, et des orages locaux peuvent se former dans l'après-midi. Le risque de dépassement du seuil européen d'information sera généralisé sur l'ensemble du pays. Un risque de dépassement du seuil d'alerte de 240 µg/m³ est possible localement. Dans les endroits où les nuages seront présents, les concentrations d'ozone seront plus basses.

- **Concentrations maximales horaires prévues : entre 205 et 240 µg/m³**
- **Risque de dépassement du seuil européen d'information de 180 µg/m³ sur l'ensemble du pays**
- **Un dépassement local du seuil d'alerte de 240 µg/m³ n'est pas exclu (risque plus important dans le nord du pays)**

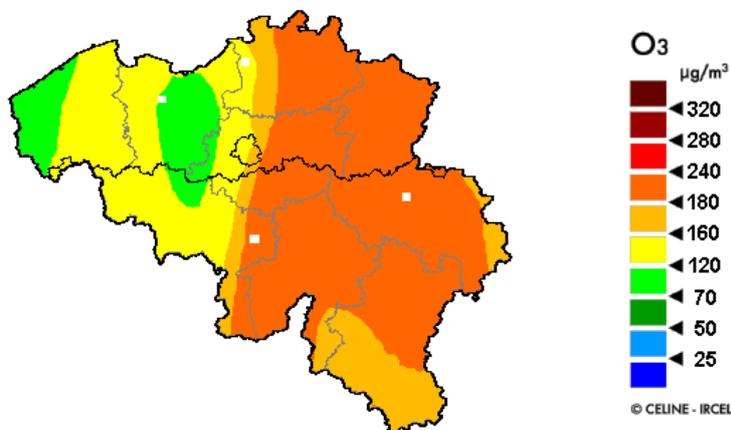


Concentrations horaires maximales prévues pour le 25 juillet 2019

Demain, vendredi 26 juillet

Vendredi 26 juillet, la journée sera moins chaude mais les températures pourraient rester élevées et atteindre 34 °C dans le centre du pays. En Campine, elles pourraient monter jusqu'à 38 °C. L'atmosphère deviendra plus instable et quelques ondées orageuses isolées sont possible. Sur base des dernières prévisions, le gradient des concentrations d'ozone entre l'est et l'ouest du pays sera important. A l'ouest du pays les concentrations seront plus basses et évolueront à des niveaux normaux pour la période de l'année. Dans l'est du pays, les concentrations demeureront plus élevées. Le seuil européen d'information pourrait encore être dépassé vendredi dans les régions où l'ensoleillement demeurera important dans l'après-midi

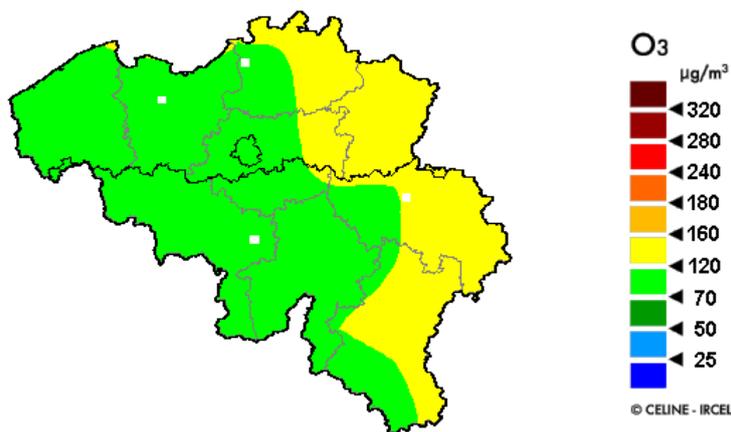
- **Concentrations maximales horaires prévues : entre 120 et 200 µg/m³**
- **Risque de dépassement du seuil européen dans les régions où l'ensoleillement demeurera important dans l'après-midi**



Concentrations horaires maximales prévues pour le vendredi 26 juillet

A partir de samedi 27 juillet

Samedi, le temps sera variable avec des averses orageuses et pluies parfois intenses. Les maxima seront compris entre 22 degrés en bord de mer et 30 degrés en Campine. les concentrations d'ozone diminueront et évolueront à des niveaux normaux pour la période de l'année. Aucun dépassement du seuil européen d'information n'est prévu.



Concentrations horaires maximales prévues pour le samedi 27 juillet

Attention : les cartes de prévisions ci-dessus sont basées sur les résultats de modèles de qualité de l'air. Ces modèles possèdent une incertitude ; les concentrations qui seront mesurées pourraient être plus élevées ou plus basses que prévu.

DERNIERES INFORMATIONS sur les CONCENTRATIONS en OZONE

Les concentrations actualisées en ozone sont affichées en temps réel sur notre Website <http://www.irceline.be>, avec une mise à jour horaire. Le site présente également les concentrations maximales pour aujourd'hui, demain et après-demain, obtenues par le modèle de prévision SMOGSTOP. Les prévisions sont remises à jour vers midi. Pour obtenir ce bulletin de la qualité de l'air (aussi) par courrier électronique, veuillez vous inscrire à notre « mailing list » sur notre site internet.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTE ET PRECAUTIONS A PRENDRE

En fonction des concentrations dans l'air ambiant, de la durée d'exposition, de la sensibilité des personnes exposées et de leurs activités, les symptômes suivants peuvent être observés :

- difficultés respiratoires, notamment lors d'efforts physiques importants ;
- éventuelle irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures ;
- toux chez les personnes sensibles ;
- augmentation de la fréquence et de la gravité des symptômes chez les personnes asthmatiques.

A titre préventif, les personnes particulièrement sensibles à la pollution atmosphérique (enfants, personnes âgées, personnes souffrant de problèmes respiratoires...) doivent éviter les efforts physiques inhabituels et tout exercice en plein air entre 12h et 22h.

De plus, il est recommandé à chacun de s'abstenir de tout effort physique soutenu (par exemple le jogging) durant cette période.

Les concentrations d'ozone sont généralement inférieures de 50 % (valeur moyenne dépendant de l'aération et de la ventilation) à l'intérieur des bâtiments.

SEUILS EUROPEENS

La valeur cible européenne pour la protection de la santé est basée sur la valeur moyenne des concentrations sur une durée de 8 heures ; celle-ci s'avère pertinente pour étudier les effets de l'ozone sur la santé. Comme indiqué dans la directive 2008/50/CE, les maxima journaliers des moyennes glissantes des concentrations sur 8 heures ne doivent plus dépasser le seuil de 120 microgrammes/m³ plus de 25 fois par année civile (moyenne calculée sur 3 ans). L'objectif à long terme vise à ce qu'il n'y ait plus aucun dépassement de ce seuil. Pour ne pas être obligé d'attendre les 8 heures requises pour le calcul de la moyenne, les seuils d'information (180 microgrammes/m³) et d'alerte (240 microgrammes/m³) à la population sont exprimés en fonction de concentrations horaires.

Pour toutes les personnes qui effectuent des exercices physiques à l'extérieur, l'exposition aux concentrations moyennes sur 8 heures supérieures à 120 microgrammes/m³ peut occasionner temporairement une diminution des fonctions respiratoires estimées à :

Concentrations d'ozone moyennes sur 8 heures	Diminution estimée des fonctions respiratoires ^{1(**)}
120 – 150	3 – 5 %
150 – 210	5 – 10 %
210 – 250	10 – 15 %
>250	>15 %

MESURES SUR LE TRAFIC PENDANT UN EPISODE DE POLLUTION

Les plans d'action établis par les Régions imposent des mesures sur le trafic (limitation de la vitesse à 90 km/h sur certains axes routiers et autoroutiers en Flandre et en Wallonie ; circulation alternée suivant les plaques paires et impaires à Bruxelles) **dès que des niveaux de pollution élevés en particules fines sont prévus**. Pour les prochains jours, de tels niveaux ne sont pas attendus.

Il est à remarquer que, si des mesures prises sur le trafic s'avèrent efficaces lors d'un épisode de pollution aux particules fines, de telles mesures ne le sont par contre pas pendant un épisode de pollution élevée par l'ozone (voir http://www.irceline.be/~celinair/french/pour_contre.html).

RECOMMANDATIONS POUR LA PRISE DE MESURES

L'ozone se forme sous l'action du rayonnement solaire UV lors des chaudes journées et en présence d'importantes concentrations d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils (aussi appelés précurseurs). Les principales sources de ces précurseurs sont le trafic routier, la combustion dans l'industrie et le secteur domestique, ainsi que l'utilisation de solvants dans les activités industrielles et domestiques.

Sur base de l'analyse des concentrations observées en ozone et des résultats de modèles, il apparaît que des mesures limitées dans le temps et dans l'espace (par ex., des mesures locales au niveau du trafic prises uniquement lors d'un pic d'ozone) ne permettent pas de réduire les concentrations d'ozone, bien au contraire. En raison de la complexité des réactions photochimiques qui interviennent lors de la formation de l'ozone, il est illusoire de résoudre le problème de la pollution à l'ozone par de telles mesures qui, si elles sont spectaculaires, demeurent inefficaces et donnent au niveau de la population une fausse impression d'apporter une solution à la problématique de l'ozone.

Seules des mesures durables, drastiques et conduites à l'échelle européenne permettront de résoudre le problème de l'ozone à long terme. En pratique, chacun peut contribuer à la diminution des émissions de précurseurs d'ozone, notamment à travers les actions suivantes appliquées pendant toute l'année :

- Circuler à pied, à vélo le plus souvent possible
- Privilégier l'utilisation des transports en commun
- Pratiquer le co-voiturage
- Choisir une voiture plus économique du point de vue de sa consommation en carburant
- Veiller à l'entretien régulier de son véhicule
- Rouler calmement, en évitant les accélérations brusques
- Choisir des peintures à base d'eau contenant moins de solvants et ne nécessitant pas l'emploi de white spirit
- Choisir un mode de chauffage économique à haut rendement
- Faire contrôler et régler son installation de chauffage tous les ans par un spécialiste agréé
- Etc.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

En Région flamande :

- Environnement : *Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)*
 - Pour plus d'information sur l'environnement en Flandre : <http://www.vmm.be>
 - Autres informations sur la qualité de l'air en Flandre : <http://www.luchtkwaliteit.be>
- Santé : *Agentschap Zorg en Gezondheid*

1 ^(**)La diminution des fonctions respiratoires est exprimée en fonction de la réduction du paramètre FEV1 (Forced Expiratory volume in 1 second), c'est-à-dire la diminution du volume d'air expiré pendant 1 seconde lors d'une expiration forcée.

- Pour plus d'information sur l'impact de la chaleur et de l'ozone sur la santé, ainsi que les mesures préventives : <http://www.zorg-en-gezondheid.be/gezondmilieu.aspx>

En Région bruxelloise : *Bruxelles Environnement (IBGE)*

- Consultez le Pollumètre, mis à jour toutes les heures, par Internet (<http://www.bruxellesenvironnement.be>) ou par téléphone (02 / 775.75.99).
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : 02 / 775.75.75

En Région wallonne :

Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) – Internet : <http://www.awac.be>

CONTACTS PRESSE

En Région flamande :

- VMM : de heer Bernard De Potter – tel. : 053/726.210 – e-mail: b.depotter@vmm.be
- Gezondheidseffecten en preventie: Agentschap Zorg en Gezondheid: de heer Joris Moonens (porte-parole) - GSM: 0490/65.46.40

En Région bruxelloise :

- Bruxelles Environnement : Mme Pauline Lorbat (porte-parole) – tél. : 0485/89.47.45, plorbat@environnement.brussels

En Région wallonne :

- Cabinet du Ministre C. Di Antonio : Mme Marie Minet (porte-parole), GSM : 0479/88.84.75

CELINE :

- FR : M. Philippe Maetz – tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens – tél : 02/227.57.01 – GSM 0494/62.91.40